

# FEDERATION DES C.I.L. DE L'EST TOULONNAIS

Agrément Ministère de l'Environnement (5/11/79)

Siège social : Immeuble communal « La Roseraie »

43 Boulevard de la Roseraie – 83100 TOULON

Tél./Fax : 04 94 42 02 99 – e-mail : [federation.cil.est@free.fr](mailto:federation.cil.est@free.fr) – site : <http://www.federation-cil-toulon-est.org/>

## **Conseil d'Administration du jeudi 25 mars 2010**

Présents (16/17) : voir feuille de présence archivée.

Absent : Font Pré/Brunet.

Le président débute la séance en demandant aux administrateurs de réfléchir dès à présent à la relève de deux membres du Bureau à la fin de l'année : le président et le secrétaire général.

### **1. Dernier compte rendu : rectification**

Monsieur Lizé, président du C.I.L du Champ de Mars, estime que le dernier compte rendu ne relate pas fidèlement les propos qu'il a tenus et souhaite une rectification.

Il remet au secrétaire le texte suivant :

« M. Lizé, dès l'ouverture de la réunion par le président, demande la parole pour réagir sur différents points exposés dans la lettre adressée aux C.I.L par le président.

Monsieur Lizé s'étonne donc de la visite à Mme Lévy et demande qui a mandaté le président pour agir de la sorte ?

Qui a autorisé le président, au cours de ce rendez-vous, à déclarer à Mme Lévy que « les C.I.L se situent dans la norme des deux Toulonnais sur trois qui ont voté pour M. Falco » ?

Qui a mandaté le président pour s'en aller, toujours chez Mme Lévy, dénigrer le travail de Mme Bérard ?

M. Lizé ajoute pour terminer qu'après avoir entendu de multiples critiques concernant l'adhésion de notre fédération au collectif du tramway et la politisation qui en découlait selon certains, il s'étonne de cette sorte de démarche « politicienne » exercée par le président qui s'en va « vendre » nos C.I.L à la majorité municipale.

M. Lizé condamne de la même manière les propos tenus à l'égard de Mme Bérard. »

### **2. Courrier**

2.1. Expédié : à tous les administrateurs, le trombinoscope des membres du C.A ; à tous les administrateurs, le compte rendu de l'assemblée générale ; au Préfet du Var, la déclaration annuelle d'association après A.G ; à tous les administrateurs, le compte rendu du dernier C.A et la convocation au prochain ; à Lucien Lizé, réponse du président à son objection sur le dernier compte rendu de C.A ; à Mme Bérard, la liste des C.I.L adhérents.

2.2. Reçu : de Caroline Depallens, accord pour une subvention de 100 € ; d'Alfred Saki (C.I.L Toulon Nord-Est), liste de sujets pouvant intéresser la Fédération ; de Lucien Lizé (C.I.L Champ de Mars), copie d'un courrier qu'il a adressé au Maire ; de Jean-Marie Roy, courrier à Mme Bérard ; de Lucien Lizé, réaction sur le compte rendu du dernier C.A ; relevés bancaires de janvier et février ; bulletin ATMOPACA ; de l'URVN, questionnaire « baromètre développement durable ».

### **3. Trésorerie**

- A l'unanimité, le conseil d'administration autorise l'achat d'un nouveau dictaphone numérique.

- Le président rappelle que les statuts prévoient que chaque adhérent doit être à jour de sa cotisation fin janvier de chaque année. Il précise qu'une tolérance peut être acceptée mais qu'en tout état de cause, seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'élection du Bureau. Que tous les C.I.L soient à jour au 1<sup>er</sup> juillet lui paraît tout à fait raisonnable.

### **4. Prochain CA**

Le président fait deux propositions :

- lors de son entretien avec Martine Bérard, celle-ci a fait savoir qu'elle désirait travailler de façon constructive avec la Fédération. Il demande donc aux administrateurs s'il serait opportun de l'inviter à assister à notre prochaine réunion. Les avis sont partagés, mais il ressort de la discussion que cela serait possible à condition de limiter les échanges à une trentaine de minutes et que les interlocuteurs ayant des reproches à adresser au fonctionnement du service qu'elle dirige le fassent avec des arguments bien précis et non pas de vagues on-dit. Après un vote à l'unanimité moins deux abstentions, le principe d'une telle invitation est adopté.

- il souhaite que les problèmes de circulation de l'est soient abordés, notamment ceux autour de Benoît Malon et l'élargissement de l'A57. Pour cela il se demande quelle serait la personne à inviter pour en débattre, répondre à nos questions et prendre nos propositions en considération. Dans les tout prochains jours, après concertation avec Jean Ecochard qui a suivi de près ces problèmes, il contactera les interlocuteurs possibles.

Un président objecte que prévoir ces deux thèmes lors de la même réunion risque d'être problématique concernant la gestion du temps. Le président pense que cela est quand même possible (1).

### **5. Tour de table**

Compte tenu des observations faites lors du dernier C.A, la Fédération traitera de sujets concernant plusieurs C.I.L mais, comme l'avait dit M. Mignon, il se peut que le problème d'un C.I.L soit suffisamment important pour qu'il intéresse la communauté. Sur cette base, la synthèse des réflexions faites au cours de ce tour de table est la suivante :

- Cap Brun/Petit Bois : l'aménagement de la 4<sup>ème</sup> anse et les travaux sur le sentier littoral.
- Port de Plaisance : PLU (locaux de la DDE, des pompiers, l'aménagement de l'avenue de l'Infanterie de Marine, du rond-point Mayol).
- Champ de Mars : la pollution atmosphérique due à la circulation automobile, l'état de délabrement de certains secteurs, les permis de construire attribués de façons incompréhensibles, l'insécurité et la propreté dans certains secteurs.
- 3 Quartiers : accord avec Champ de Mars sur les permis de construire anarchiques. Ce C.I.L soulève un problème : la coordination des manifestations organisées par les différents C.I.L de la Fédération qui se télescopent. La Fédération ne peut malheureusement pas gérer ce genre de choses : les C.I.L voisins doivent communiquer entre eux.
- Siblas : transports en commun, écoulement du pluvial.
- Super Toulon/Faron : écoulement du pluvial.
- Toulon Nord-Est : annonce qu'il va organiser une réunion publique avec Mme Lévy pour parler du devenir de l'hôpital Font-Pré.
- Les Amoureux/La Barre/La Roseraie : se plaint de l'engorgement de l'avenue Pruneau aux heures de pointe (écoulement vers l'autoroute). La municipalité fait patienter ce C.I.L avec la perspective du second tube.
- Pont du Suve/Collet de Gipon : problème des voies privées et semi-privées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 05.

Le président : Jean-Marie **Roy**

Le secrétaire général : Christian **Fabre**

### **Prochaine réunion :**

Conseil d'administration : jeudi 27 mai 2010 à 17 h 30, à la Roseraie.

(1). Au moment de la rédaction de ce compte rendu, le problème ne se pose plus : le 27 est prévu un conseil de secteurs 5 et 6, de concertation sur le PLU, auquel doivent participer Mme Bérard et M. Chenevard (lequel souhaite participer à l'exposé sur l'élargissement de l'A57).